

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU MEMORIAL DE LA DEPORTATION HOMOSEXUELLE
11 octobre 2003 – Paris**

Etaient présentEs : René LALEMENT, Jean LE BITOUX, Alain PIRIOU, Alexandre DEFOSSE, Rémy CRUZ.

ExcuséES : Jean-Claude RAFFY, Emile LETERTRE, Isabelle SERVE, Christian DE LEUSSE, Michel BIGOT.

Rédacteur du compte-rendu : Fabrice BOSQUE

RESUME DES DECISIONS

Action	Référent
Ouverture du compte bancaire	Alain PIRIOU
Création d'une plaquette pour appel à adhésion et comité de soutien	?
Mise à jour du site	Laurent CHENO
inventaire de la représentation de la déportation homo dans les livres d'histoire	Rémy CRUZ / Laurent CHENO
Formalisation des revendications	René LALEMENT, Rémy CRUZ, Alexandre DEFOSSE, Fabrice BOSQUE
Proposition colloque déportation à l'Ilga	Alain PIRIOU / René LALEMENT
Guide de recommandations pour Délégués Régionaux	Fabrice BOSQUE
Courrier à Pierre SEEL pour film	René LALEMENT
Recherche de partenaires financiers pour film	Fabrice BOSQUE / Alain PIRIOU
Devis plaque Struthof	Isabelle SERVE
Rédaction plaquette souscription plaque Struthof	?
Sollicitation des associations de Strasbourg sur projet de monument	Isabelle SERVE
Présentation du projet de monument de Strasbourg à l'ILGA	René LALEMENT, Alain PIRIOU
Développement du réseau des Délégués Régionaux	Isabelle SERVE / René LALEMENT / Laurent CHENO / Alain PIRIOU / Fabrice BOSQUE
Transmission du mémoire déportation	Alexandre DEFOSSE
Contact franc maçons	Fabrice BOSQUE

ORDRE DU JOUR :

- validation du compte-rendu de la réunion de juin 2003,
- point sur la structuration de l'association : déclaration préfecture, ouverture du compte bancaire, appel à cotisation...
- présentation du CD de Franck ZANNI (sous réserve),
- préparation d'argumentaires pour contacts Secrétariat d'état, préfectures, associations
- projet de film avec Pierre SEEL,
- projets de plaques commémoratives (ou autres) au Struthof et à Strasbourg,
- point sur les Délégués Régionaux,
- point sur l'association "Les oubliés de la mémoire" de Marseille,
- questions diverses.

Le compte-rendu de la réunion du 29 juin est validé.

1. STRUCTURATION DE L'ASSOCIATION

1.1. Démarches administratives

- La déclaration en préfecture a été effectuée le 26 septembre 2003 (changement bureau et transfert du siège social),
- Le récépissé de déclaration a été reçu,
- Attente de la parution au Journal Officiel pour effectuer les démarches d'ouverture du compte bancaire (délai de 2 à 3 semaines).
-

1.2. Point financier

- Alain PIRIOU est chargé de choisir une banque (en tenant compte notamment du montant des frais de gestion) et d'effectuer l'ouverture du compte,
- 2 personnes auront pouvoir sur ce compte : René LALEMENT et Alain PIRIOU,
- nous avons reçu un chèque de 65 € d'une assoc. de randonnée (excès suite collecte pour achat d'une gerbe),
- le chèque de 300 € de la mairie de Levallois suite à l'intervention de Jean LE BITOUX fin 2002 sera encaissé,
- 2 dépenses ont été effectuées à ce jour : frais de publication au J.O. (27,03 €) et adhésion au conseil de l'inter-LGBT (45 €),

1.3. Adhésions

- seules des personnes physiques peuvent adhérer au MDH,
- les adhésions sont validées par le bureau,
- le montant est fixé à 15 € ; les montants supérieurs sont acceptés ; les chèques sont à libeller à l'ordre du Mémorial de la déportation homosexuelle,
- l'adhésion vise à responsabiliser ceux qui adhèrent vis à vis de l'assoc, permettra de financer le fonctionnement de l'assoc,
- les assoc. peuvent faire des dons au MDH,
- il est nécessaire de créer un comité de soutien de structures non spécifiquement LGBT (LDH...) dont l'adhésion est d'un montant libre ; le soutien est annuel : création d'une plaquette avec coupon réponse.

2. SITE INTERNET

- Franck ZANNI gère le site « triangles roses » - <http://www.chez.com/triangles/> , qui est l'unique base documentaire en France sur le sujet, réputée au niveau international ; il ne s'agit pas du site de l'association ;
- à différencier du site du MDH : <http://www.france.qrd.org/assoc/mdh/> qui doit être mis à jour par Laurent CHENO
- le site du MDH doit se limiter à l'activité associative du MDH ; l'aspect documentaire doit être réservé au site « triangles »,
- Notons que Franck est demandeur de doc pour l'alimentation de son site.

3. CD DE FRANCK ZANNI

- René a rencontré Franck en juillet,
- Le CD est pratiquement prêt,
- Se pose la question des droits d'auteurs sur les documents utilisés (musiques...),
- Par quels moyens diffuser le CD ? vers quelles cibles ?
- En l'absence de Franck ZANNI, il est difficile de débattre plus précisément de ce projet ; il est nécessaire de l'inviter à la prochaine réunion.

4. INTERVENTION DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION

- Alain rappelle qu'une des thématiques fortes développée cette année par l'inter-LGBT sera l'éducation avec un chapitre spécifique « déportation »
- Il est nécessaire de réaliser un inventaire de la représentation de la déportation homo dans les livres d'histoire afin de définir ensuite une action de lobbying auprès du Ministère de l'éducation et/ou des éditeurs. Voir Philippe Castel (SNES).

5. ELABORATION D'UN ARGUMENTAIRE

- nécessaire à l'élaboration des négociations aux niveaux national et régional pour la participation aux cérémonies du mois d'Avril,
- l'objectif est d'également d'harmoniser les courriers aux préfetures et assoc. d'anciens déportés,
- l'argumentaire devra faire état de la recherche historique (faire référence au rapport de la Fondation) puis aux différentes formes de reconnaissances : participation du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants à la cérémonie de Paris en avril 2003, déclaration de Jospin en avril 2001, réponse de Chirac lors de la campagne électorale des présidentielles 2002 (questionnaire inter-LGBT et interview Têtu), circulaires lors du gouvernement Jospin (2001-2002), avancées dans certaines villes (participations des « officiels ») ; une troisième partie devra être consacrée aux revendications.

6. REVENDEICATIONS

- demander un dédommagement pour Pierre SEEL en raison de l'obtention tardive de sa carte de déporté,
- visibilité du triangle rose lors de la cérémonie si les autres signes distinctifs sont présents,
- invitation officielle à la cérémonie et à tous les événements y étant liés (messes, vin d'honneur...),
- dépôt des gerbes en forme de triangles roses en présence des « officiels »,
- circulaire émanant du Secrétariat d'état à destination des préfets précisant la légitimité de notre participation,
- demander une audience au Secrétaire d'Etat,
- demander une loi de reconnaissance type LOI no 2001-70 du 29 janvier 2001 relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915 dont l'article unique est : « La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 » (J.O. du 30 janvier 2001).

7. LES OUBLIES DE LA MEMOIRE

Cette association a été présentée par Jean-Marc ASTOR et Philippe COUILLET lors de la réunion InterPRIDE de Marseille en septembre ; cette assocs souhaite rencontrer le MDH ; nous ne répondrons pas à cette demande, considérant qu'il s'agit d'un problème local dont la gestion revient au Délégué Régional.

L'agitation provoquée par cette association servira au MDH pour argumenter auprès du Secrétariat d'état sur la nécessité de cadrer la participation des assocs LGBT aux cérémonies.

8. COLLOQUE

- Le programme est proposé par Jean Le BITOUX (doc remise),
- Ce colloque pourra être intégré dans le cadre de la rencontre de l'ILGA à Paris en octobre 2005,
- Alain & René se chargent de faire cette proposition à l'ILGA lors de la prochaine rencontre à Glasgow.

9. RECOMANDATIONS AU DELEGUES REGIONAUX

Fabrice se charge d'établir un guide à destination des Délégués Régionaux, en fonction des retours d'expériences (contacts, courriers types...).

10. PROJET DE FILM

- René va adresser de nouveau un courrier à Pierre SEEL pour lui repréciser le projet,
- Fabrice a contacté Hervé FALISE ; il est intéressé par le projet et accepte de prendre en charge la partie technique de l'enregistrement (recherche matériel, prise de vue / son) ; ce choix est validé,
- Compte tenu de l'urgence de la situation, il est décidé de focaliser notre énergie sur la première partie du projet, à savoir l'enregistrement ; le projet global sera élaboré une fois cette première étape réalisée,
- Cette première étape nécessite de disposer d'un budget très rapidement ; il est estimé à 1500 € : location matériel, achat des supports d'enregistrement, frais de déplacement sur Toulouse, divers,
- L'urgence nécessite de trouver des partenaires financiers capables de libérer des fonds facilement ; Fabrice se charge de contacter la LGP Bordeaux et le réseau InterPRIDE ; Alain contacte l'inter-LGBT et le collectif contre l'homophobie du SNES.
- Le MDH restera le producteur unique du film

11. PLAQUE AU STRUTHOF

- René est allé au Struthof en juillet avec Isabelle SERVE. Le lieu dispose d'un mur avec une quinzaine de plaques (environ 30 x 50 cm) ; il reste de la place pour 5 ou 6 autres plaques,
- il sera demandé à Isabelle d'obtenir un devis (plaque + pose) par un artisan local,
- texte à inscrire sur la plaque ?
- il est important que ce projet fasse l'objet d'une souscription → rédaction d'une plaquette.

12. PROJET STRASBOURG

- demander à Isabelle SERVE de voir comment impliquer les assocs départementales sur ce projet,
- René et Alain présenteront ce projet à l'ILGA.

13. POINT SUR LES DELEGUES REGIONAUX

- Le principe a été présenté par René lors de la rencontre inter-CGL à Paris en juillet et par Fabrice à l'InterPRIDE en septembre,
- L'élargissement du réseau doit se faire à partir des villes où il existe une structure LGBT (reprendre le listing de l'alliance),
- Lille : reprendre les contacts avec les Flamands roses (Fabrice),
- Rennes : Alain prend contact avec Patrick Brien
- Toulouse : Fabrice prend contact
- Lyon : Fabrice pose la question à Patrice KOWALSKY ,
- Clermont-Ferrand : René prend contact avec Isabelle CRUETTE,
- Strasbourg : Isabelle SERVE,
- Orléans : Laurent CHENO prend contact avec Tony,
- Dijon : Fabrice sollicite l'assoc Cigale,
- Nantes : Fabrice prend contact avec le CLG.

14. DIVERS

- Fabrice doit contacter les francs-maçons suite à leur participation à la cérémonie de Bordeaux en avril 2003,
- Alexandre nous fait part d'un mémoire sur la déportation réalisé par une adhérente à Couleurs Gaies ; il nous transmet le document.

15. PROCHAINE REUNION

Le 31 janvier 2004 à Paris (ou à défaut le 17 janvier).